

Châtellerault, le

Service : Engagement Citoyen  
Dossier suivi par : Catherine Bélier  
Fonction : Responsable service Vie associative  
@ : [catherine.belier@ville-chatellerault.fr](mailto:catherine.belier@ville-chatellerault.fr)  
Téléphone 05 49 93 02 99

Mesdames et Messieurs  
Les Président(e)s d'associations

**Objet : Demande de subventions pour l'exercice 2025**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La Ville de Châtellerault est actuellement en préparation budgétaire pour l'exercice 2025 et c'est pour vous, le moment d'envisager votre demande de subvention si telle est votre intention.

Les marges de manoeuvre pour de nouveaux projets passent par l'abandon d'anciennes actions et la mobilisation de nouvelles sources de financement. Aussi, je vous invite à circonscrire votre demande aux actions les plus pertinentes et efficaces au regard de l'objet de votre association.

D'une manière générale et au-delà du fait que l'objet social poursuivi par votre association doit revêtir un intérêt local direct pour les administrés, une attention particulière sera portée aux initiatives qui concourent à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Je vous rappelle également que toute association qui sollicite une subvention publique auprès d'une collectivité territoriale doit s'engager à souscrire et respecter le Contrat d'Engagement Républicain et ce, pour chaque exercice.

Si vous souhaitez, au nom de votre association, adresser une demande de subvention à la Ville de Châtellerault, je vous remercie de la faire parvenir au plus tard le **29 septembre 2024**. Vous ne pourrez pas cumuler avec une demande de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault.

Pour solliciter une subvention, veuillez :

- **recupérer l'imprimé de demande, et la notice présentant le calendrier et les pièces jointes à renseigner** sur le site [www.ville-chatellerault.fr](http://www.ville-chatellerault.fr) dans la rubrique <https://www.ville-chatellerault.fr/animations/associations/demander-une-subvention>
- adresser l'ensemble à :

**Monsieur le Maire**  
**Service Vie Associative**  
**Hôtel de Ville - 78 boulevard Blossac – CS 10 619**  
**86106 CHATELLERAULT CEDEX**  
ou  
[vie-associative@ville-chatellerault.fr](mailto:vie-associative@ville-chatellerault.fr)

Vous trouverez, sur la même page que les formulaires, les états récapitulatifs des subventions directes et indirectes attribuées par la ville pour l'exercice 2023. Ces éléments vous permettront de renseigner les rubriques « contributions volontaires en nature ».

J'insiste sur l'importance du respect de la date limite de dépôt et de la complétude du dossier. La procédure d'instruction étant lourde et tributaire d'échéances administratives et juridiques incompressibles.

Ainsi, les dossiers en retard et ceux non complets ne seront pas traités.

Pour vous aider dans le montage de votre dossier, le service Vie Associative est à votre disposition pour toute information ou pour un accompagnement personnalisé sur simple rendez-vous aux coordonnées suivantes  
05.49.93.02.99 ou [vie-associative@ville-chatellerault.fr](mailto:vie-associative@ville-chatellerault.fr)

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire

*Jean Pierre Abelin*  
Jean-Pierre ABELIN

